

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 32

Artikel: Apri n'on pridzo
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CHATEAUX VAUDOIS

Le château de Glérolles.¹

Le château de Glérolles commande un étroit passage au-dessous de Rivaz et occupe la surface d'un rocher peu proéminent, baigné par le lac, tandis que le château de Chillon, au-delà de Vevey, apparaît détaché du rivage. Comparaison défavorable au castel épiscopal, qui, lui, ne mire que d'un seul côté ses murs dans les eaux bleues.

A la fin du XVIII^e siècle, Glérolles, que l'on croit être le Calarona des Romains — un milliaire a été trouvé dans le voisinage — avait perdu de son intégrité ; néanmoins, sa haute tour carrée, recouverte d'un toit aigu, sans ouvertures apparentes, sauf à l'étage supérieur, défendait l'approche des bâtiments du côté de Cully ; aujourd'hui que la tour est tronquée à mi-hauteur, l'aspect est tout autre.

Pour se rendre compte de ce qu'était le château féodal, à l'époque où Zurlauben publiait ses « Tableaux de la Suisse » il suffira de consulter cet ouvrage illustré. Depuis 1780, de nouvelles démolitions ont encore nui à Glérolles. De la cour ouverte sur le bleu Léman, on reconnaît les bateaux qui desservent la rive vaudoise ; c'est de là que nous aperçumes la « Suisse », dont le pont était encombré de passagers ignorant, pour la plupart, qu'ils naviguaient sur le « Mont-Blanc », dont l'explosion de la chaudière coûta la vie à plusieurs personnes.

A l'intérieur du château, de vastes salles conservent leurs cheminées aux dimensions qui étonnent ceux qui n'ont jamais visité d'habitations féodales.

* * *

Le prélat qui occupait le siège épiscopal à Lausanne, vers 1160, fut sans doute celui qui ordonna la construction de Glérolles déjà existant en 1271.

Au commencement de l'été de 1531, le château de Glérolles prêta dix de ses canons à la ville de Vevey, pour tirer des salves à l'arrivée et au départ du duc de Savoie, en promenade dans ses Etats.

Glérolles était le séjour des princes-évêques de Lausanne, et c'est dans ce château que le dernier d'entre eux, Sébastien de Montfaucon, chercha un asile, lorsqu'il apprit l'entrée en campagne de l'armée de Hans Nœguel. De Glérolles, il adressa, le 25 janvier 1536, au bailli de Vevey, l'ordre pressant de faire une levée d'hommes à Lavaux pour s'opposer à la marche des envahisseurs. Le 31 mars, les Bernois franchirent la Veveyse et, sans déclaration de guerre aucune, violèrent le territoire de l'évêque, tandis que leur armée principale avait conquis, en peu de jours, le pays de Vaud et le Chablais, sans rencontrer le moindre obstacle.

¹ Cet article sur le château de Glérolles a été publié jadis dans le *Journal des Etrangers de Lausanne-Ouchy*. Les deux clichés qui l'illustrent nous a été aimablement prêtés ; le grand (extrait de la *Patrie Vaudoise*), par MM. Bridel et Cie, éditeurs ; le petit par MM. Pache-Varidel et Bron, imprimeurs.

La fuite de Sébastien fut considérée comme l'aveu de son inimitié, et la lettre suivante du 6 mars, qu'il adressa de Fribourg à son neveu, alors à la Cour de France, fournit un motif de plus à ses ennemis, bien résolus du reste à s'en passer :

« Je vous mercie aussi des offres que faites mon neveu à Blonay le chanoine. Je suis à Fribourg faire l'office et vous promets que MM. m'ont reçu de bon cœur, et fait grande chièvre. Elles m'ont aussi fait de bons offres, qui si j'avais faute de 2000 hommes et de bannières aussi, j'en trouverais. Venez donc au plus tôt deça. Que sera la fin ? »

Dans une autre lettre, le bon oncle, après avoir remercié son neveu des nouvelles reçues,

continue : « Puisqu'il ainsi est que l'on fait de si grosses exécutions de luthériens, et que le roi donne les confiscations, pensez à voir si vous pourriez en avoyer aucune. »

Parallèle recommandation à la curée nous rappelle ces paroles d'un moraliste : Si l'on commence d'abord par confisquer pour punir, on finit toujours par punir pour confisquer.

Les Bernois s'emparèrent du château de Glérolles, qui n'eut pas trop à souffrir des conquérants, et le 14 mai, Messieurs de Berne arrivaient à Lausanne ; le bailli y reçut les appellations des causes démenées devant les châtelains de Glérolles, de Belmont et ceux d'autres lieux.

Les « Confessions »

nous apprennent que Jean-Jacques Rousseau a plus d'une fois cheminé sur les rives de notre lac ; elles ne mentionnent pas Glérolles ; le récit suivant est du petit-fils du banneret ; nous l'empruntons à Gaberel :

« Le banneret, en sortant de la cour du château par un beau jour d'automne de 1754, aperçoit, sur un banc voisin, un promeneur qui attire son attention. Son costume est simple et propre, perruque ronde et bien poudrée, son chapeau presque toujours sous le bras, habit et culotte de nankin, une petite canne à la main. Il ne semble pas sentir la fatigue. En levant le regard, il dit au propriétaire, après l'avoir salué poliment :

— Vous avez de bien belles vignes, monsieur, et le vin doit être fort bon, à en juger par la chaleur qui frappe les rochers.

— Mais, monsieur, pour juger de la bonté du vin, il faudrait le goûter. Descendez, s'il vous plaît, à la cave.

— Volontiers, je suis altéré.

— Ils descendront. Le touriste admire le nombre et la grosseur des bosses ; il goûte, trouve le vin excellent, puis dit à son hôte :

— Monsieur, les voyageurs aiment à conserver le souvenir des bons moments de leurs journées ; à qui suis-je redévable de cet aimable accueil ?

— Je suis le banneret de Glérolles. Et vous, monsieur, qui avez l'air si bon enfant ?...

— Mon nom ? Il ne vous dira rien. Je m'appelle Rousseau.

— Rousseau ! Monsieur Jean-Jacques ! Et moi qui vous donnais du nouveau !

Le propriétaire met aussitôt en perce un tonneau de bonnes années, se fait apporter une solide collation ; on boit, on mange, on compare les plus vieux produits. Et M. le banneret disait plus tard : Oh ! voilà quand il reprit le chemin de Vevey, il était un peu bien gai. M. Rousseau, et chantait de tout son cœur des refrains du « Devin du village ».

PHILIP. JAMIN.

APRI N'ON PRIDZO

La coumouna de Tsurosset l'avâi tsandzi de menistre. L'autro s'étai fê vilhio et lè dzein ein avant ché on tot dzouveno que débliottâve on tot fin son pridzo quemet se on étai ào mécanique. Ao premi pridzo que l'avâi fê, lo moti l'étai pliein de mondo : lè vilhio que veggant po comparâ avoué l'autro menistre, lè dzouveno po montre lau biau solâ que pioulivant, et lè femme po fêre vêre lau galé cazzinka et lau djoute tote rovilleinte dau tant que s'étant lemaïe avoué lau panaman. Lè clictse l'avant sounâ grantenet et lo menistre l'avâi dèvesâ su cli coupliet : « Demandez et vous recevez. »

Ah ! que l'avâi étai biau clli pridzo. L'avâi pu suivre son discou drâi avau, tot d'onna teriyâ et sein quequelhî. Lau z'avâi de que tot cein qu'on demande ào bon Dieu, se on le prête avoué lo tieu, lè adî accordâ. Cein que lau fasâi lo mé de dzoûi, lè que à la fin de ti lè coupliet ie veggâi adî clli : « Demandez et vous recevez », et dou iâdo po fini dèvant de dere amen. Lè dzein eiu dèvesant oncora et le sè desant ein sailleint : « Sti coup, no z'ein on corps d'attaque. » Ein avai que plliorâvant adî.

Quand ti lè dzein furant fro, lo menistre décheint de sa tséhîre et va po saillî assebin. A la vi que l'étai an mâtet, ie vâi on hommo que l'étai oncora dein lo bane, que l'avâi lè man djeinte et lè get clliou et que mouettâve oquie, po cein que le potte lâi breinnâvant. Clli l'homm prête d'au fond d'au tieu et lo menistre lâi dî dinse :

— Vo z'ite bin sérieux et lo bon Dieu ne pâo pas manquâ de vo baillé cein que vo lâi dèmandâ.

— Je voudrè pardieu bin. Lâi dèmando de l'ovrâdzo po pouâi nourri ma fenna et mè poûro z'einfant.

— Vo z'ite bin brâvo. Veliâi-vo qu'on le prête lè dou ?

— Se vo pllié, monsu lo menistre.

Adan lè dou z'hommo l'ant prëi et lo menistre l'a assebin dèmandâ ào bon Dieu que ie baillé à clli poûro gaillâ prau d'ovrâdzo po que pouesse fêre son metî.

Ein sailleint d'au pridzo, lo menistre dit dins à noutron corps :

— Et quin è-te voutron metî ?

L'hommo lâi a repondu :

— Su fossoyeu ào cemetiro.

MARC A LOUIS.

ARMOIRIES DES COMMUNES VAUDOISES

Nous donnons ci-dessous, rangée par districts, une liste des communes vaudoises qui possèdent des armoiries ou un sceau particulier.

Le *Conteur vaudois* recevra avec reconnaissance et publiera avec plaisir tout renseignement complémentaire qu'on voudra bien lui communiquer à ce sujet.

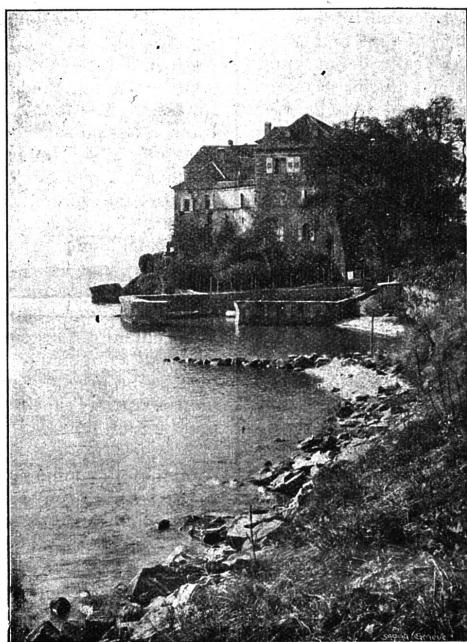
District d'Aigle : Aigle, Leysin, Bex, Ollon, Ormont-dessus, Villeneuve. Total : 6.

District d'Aubonne : Aubonne, Féchy, Gimel. Total : 3.

District d'Avenches : Avenches, Faoug, Cudrefin, Constantine. Total : 4.

District de Cossonay : Cossonay, Sévery, La Sarraz, Ecclépens, Mont-la-Ville. Total : 5.

District d'Echallens : Echallens, Goumoëns-la-Ville. Total : 2.



CHATEAU DE GLÉROLLES